



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24128785

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT
23 AOUT 2024
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0827 714 163**

Nom

(en entier) : **MDNGROUP**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue de Frameries 9 - 7033 Cuesmes**

Objet de l'acte : Transfert du siège social et d'exploitation - Suppression d'une unité d'établissement

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12/08/2024

Délibérations

L'assemblée délibère sur l'ordre du jour :

1. Transfert du siège social et d'exploitation

L'assemblée accepte à l'unanimité des voix le transfert du siège social et d'exploitation à l'adresse suivante :

Place des Grands Prés, 1 – 7000 Mons

2. Suppression de l'unité d'établissement

L'assemblée accepte à l'unanimité des voix la suppression de l'unité d'établissement numéro 2.189.733.725 qui se situe à la Rue de Frameries n°9 – 7033 Cuesmes.

3. Procuration

L'assemblée donne procuration à la SRL COFIGEST (BCE0446.555.435), représentée par M. Voët Christian, pour signer les formulaires 1 et 2 et accomplir toutes les démarches auprès du tribunal de l'Entreprise.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale se termine après signature du présent procès-verbal.

DUJARDIN MICHAEL

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).